

Traitement de la thélaziose oculaire bovine au Sénégal

par G. VASSILIADES (*), P. BOUFFET (*), D. FRIOT (*)
et S. M. TOURE (*)

RESUME

Des essais de traitements effectués en Casamance (Sénégal) contre la thélaziose oculaire bovine établissent l'efficacité curative de 2 collyres : le tartrate de morantel à 4 p. 100 et le lévamisole à 1 p. 100 et de 2 breuvages : le tétramisole et le lévamisole (sous forme de chlorhydrate) aux doses respectives de 15 mg/kg et 5 mg/kg de poids vif.

Connue dans de nombreuses régions d'Afrique, cette affection est suffisamment grave et répandue au Sénégal pour qu'il soit envisagé de la combattre au niveau du troupeau national.

Elle y a été signalée pour la première fois par GRETILLAT et VASSILIADES (1966) qui, associés à TOURE, (voir bibliographie) ont déterminé la nature exacte du parasite en cause : *Thelazia rhodesi* DESMARET, 1827 et montré le rôle des diptères *Muscidae* du genre *Musca* (*M. sorbens* et *M. domestica*) dans sa transmission, ainsi que son importance économique et sa répartition régionale.

Les symptômes consistent en de la conjonctivite, parfois de la kératite pouvant aller jusqu'à la cécité complète. Ils se traduisent extérieurement par du larmolement. Comme ces symptômes peuvent être également dus à des affections microbiennes et virales, seuls les animaux reconnus porteurs de *Thelazia* ont été retenus pour ces essais de traitements.

Ces essais ont été réalisés dans la région de Ziguinchor (Casamance) en août 1974. Ils ont consisté :

1. En application de collyres :

- de lugol à 2 p. 1 000
- de tartrate de morantel à 4 p. 100
- de lévamisole à 1 p. 100, conditionné en ampoules de 5 ml.

Ces deux derniers produits ont été utilisés directement sous leur forme commerciale, après que l'on se soit assuré de leur innocuité sur la muqueuse oculaire de bovins d'expérience.

2. En l'administration des breuvages suivants, à base de :
- tétramisole — à la dose de 15 mg/kg de poids vif;
 - chlorhydrate de lévamisole (isomère gauche) — à 5 mg/kg de poids vif;
 - tartrate de morantel — à la dose de 7,5 mg/kg de poids vif.

Ces trois produits ont été choisis à cause de leur grande efficacité contre les nématodes intestinaux des bovins et, pour le tétramisole, pour les excellents résultats obtenus en Tchécoslovaquie par CORBA, SCALES et FROYD (1969) dans le traitement de la thélaziose.

Les traitements ont consisté, après identification de *Thelazia* à la surface du globe oculaire ou dans les replis du sac conjonctival :

- pour les collyres : en des instillations de 3 à 5 gouttes sur la cornée en prenant bien soin qu'il s'infilte sous les paupières;

(*) Laboratoire national de l'Elevage et de Recherches vétérinaires, B.P. 2057, Dakar (Sénégal).

— pour les breuvages : au pistolet doseur de façon à s'assurer de la prise complète de la dose administrée.

Les poids ont été estimés à vue et les contrôles d'efficacité ont eu lieu de 2 à 4 jours après le traitement aux collyres et de 6 à 8 jours pour les animaux traités *per os*.

Les résultats obtenus sont donnés dans le tableau suivant :

Numéro du lot	Thérapeutique utilisée	Nombre d'animaux porteurs de <i>Thelazia</i>	
		Avant traitement	Après traitement
1	Collyre Tartrate de Morantel	16	1
2	Collyre Lugol à 2 p.1 000	16	15
3	Collyre Lévamisole à 1 p.100	12	0
4	Tétramisole <i>per os</i> 15 mg/kg	28	0
5	Tartrate de Morantel <i>per os</i> 7,5 mg/kg	20	12
6	Lévamisole <i>per os</i> 5 mg/kg	16	0
7	Témoins	30	18
	Total	138	46

et interprétés ainsi que suit :

- Animaux parasités :

— Collyres :

le lugol à 2 p. 1 000 a été totalement inefficace; les deux autres collyres ont provoqué la mort quasi instantanée des *Thelazia* présents;

le tartrate de morantel s'est révélé être légèrement irritant, ce qui a provoqué des réactions de la part des animaux de nature à poser des problèmes de contention.

— Breuvages : seuls le tétramisole et le lévamisole ont donné des résultats parfaits, les yeux reprenant rapidement leur aspect normal.

- Animaux témoins.

Sur les trente bovins porteurs de *Thelazia* en début d'expérience et non traités, dix-huit seulement ont été reconnus comme encore parasités à la fin des essais. Dans la plupart des cas, les animaux témoins devenus négatifs n'étaient porteurs que de 1 à 2 parasites. Cela semblerait indiquer qu'il existe dans les cas de légères infestations un phénomène d'autostérilisation.

L'étude statistique de ces résultats a été faite par utilisation du test de l'écart réduit, pour savoir si :

- les échantillons étaient suffisamment importants;
- les traitements ont été réellement efficaces par rapport à ce qui a été observé chez les animaux témoins.

Elle a montré que :

— dans tous les cas, les conditions exigées par ce test sur le nombre des sujets de chaque lot ont été remplies;

— les résultats obtenus avec le « collyre tartrate de morantel » diffèrent significativement de ceux des témoins au seuil de probabilité de un millième, c'est-à-dire que sur 1 000 expériences de ce type, une seule pourrait donner des résultats analogues à ceux des témoins.

De même, les résultats obtenus avec le « collyre lévamisole », le tétramisole *per os* et le lévamisole *per os* diffèrent significativement de ceux des témoins aux seuils de probabilité respectifs de un millième, un millionième et un dix millième.

Par contre, pour le « collyre lugol » et le tartrate de morantel *per os* il n'y a aucune différence significative par rapport au lot témoin.

CONCLUSIONS

En collyre, le tartrate de morantel à 4 p. 100 et le lévamisole à 1 p. 100 sont très efficaces.

En breuvage les résultats obtenus avec le tétramisole à 15 mg/kg et le lévamisole sous forme de chlorhydrate à 5 mg/kg sont tout aussi satisfaisants, mais la technique du collyre est d'application beaucoup plus aisée et bien moins onéreuse.

Le tétramisole et le lévamisole en breuvages offrent de belles perspectives pour des actions de déparasitage au niveau du troupeau sénégalais de par leur action conjuguée très satisfaisante contre les nématodes intestinaux et les *Thelazia* oculaires très souvent associés.

SUMMARY

Drug trials against bovine ocular thelaziosis in Senegal

The experiments carried out in Casamance (Senegal) prove the curative activity, against the bovine ocular thelaziosis, of two collyriums: Morantel tartrate at 4 p. 100 and Levamisole at 1 p. 100 and of two drenches: Tetramisole at a dose level of 15 mg/kg and Levamisole chlorhydrate at 5 mg/kg body weight.

RESUMEN

Tratamiento de la telaziosis ocular bovina en Senegal

Ensayos de tratamientos efectuados en Casamance (Senegal) contra la telaziosis ocular bovina muestran la eficacia curativa de dos colirios: el tartrato de morantel a 4 p. 100 y el levamisole a 1 p. 100 y de dos pociones: el tetramisole y el levamisole (bajo forma de clorhidrato) en dosis de 15 mg/kg y 5 mg/kg de peso vivo.

BIBLIOGRAPHIE

1. CORBA (J.), SCALES (B.), FROYD (G.). The effect of DL-tetramisole on *Thelazia rhodesi* (eye-worm) in cattle. *Trop. anim. Hlth. Prod.*, 1969, 1: 19-22.
2. GRETILLAT (S.). Un nouveau spirure *Thelazia balayi* n. sp. parasite de l'antilope (*Cephalophus nigrifrons* Gray) et du bœuf domestique en Guinée et en Basse-Casamance (Sénégal). *C.R. Acad. Sci., Paris, série D*, 1970, 270 (12): 1591-1594.
3. GRETILLAT (S.), TOURE (S.). Premières recherches concernant l'épidémiologie et la détermination du vecteur de la thélaziose bovine en Afrique de l'Ouest. *C.R. Acad. Sci. Paris, série D*, 1970, 270 (1): 239-241.
4. GRETILLAT (S.), VASSILIADES (G.). Rapport d'enquêtes sur les maladies parasitaires des animaux domestiques en Basse et Haute Casamance. *Lab. Nat. Elev. Rech. vét. Dakar (Sénégal)*, 1966, 20 p. (rapport non publié).
5. KONTE (M.). Traitements expérimentaux de la thélaziose oculaire des bovins en Basse-Casamance. Essais de traitements par usage de collyres à base de lugol, d'acide borique et de cyanure de mercure. Rapport sur une mission effectuée dans le département de Ziguinchor du 23-5-72 au 5-6-1972. *Lab. nat. Elev. Rech. vét. Dakar (Sénégal)*, 1972, 4 p. (rapport non publié).
6. TOURE (S.), VASSILIADES (G.). La thélaziose oculaire des bovins au Sénégal. *Bull. Off. int. Epizoot.*, 1971, 76: 711-716.
7. VASSILIADES (G.). Les affections parasitaires à helminthes chez les bovins domestiques de la Casamance (Sénégal). *Bull. Off. int. Epizoot.*, 1971, 76: 703-709.